

AVIS DE CLASSEMENT de la commission d'information et de sélection des appels à projets des établissements et services médico-sociaux relevant de la compétence conjointe de l'Agence Régionale de Santé de Normandie et du Département de l'Eure.

**SEANCE du 28 septembre 2021
EN REPONSE A L'AVIS D'APPEL A PROJETS**

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie et le Président du Département de l'Eure.

Objet de l'appel à projet : création de 12 places de Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) pour personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) dans le département de l'Eure.

Le SAMSAH relève de la catégorie des établissements et/ou services médico-sociaux mentionnés au 7° de l'article L312-1 du CASF.

Classement de la commission : quatre dossiers ont été reçus par le secrétariat de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux. Ils sont recevables et n'ont pas été refusés au titre de l'article R313-6 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Le classement a été établi par la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux, conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

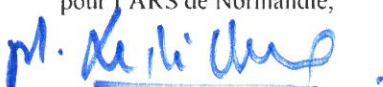
Le classement retenu à la majorité des voix délibératives est le suivant :

- 1. ADAPEI 27**
- 2. IDEFHI**
- 3. LA MUSSE**
- 4. LADAPT Normandie**

L'avis de la commission d'information et de sélection des appels à projets médico-sociaux fera l'objet d'une publication aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Normandie, de la préfecture de l'Eure et du Département de l'Eure.

Fait le 28 septembre 2021,

Le co-Président de la commission
pour l'ARS de Normandie,


Philippe LUCCIONI-MICHAUX

Le co-Président de la commission
pour le Département de l'Eure,


Emmanuël GAGNEUX